



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DECLARATION FSU

CDEN 59 – 14 novembre 2024

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, Enseigner en France aujourd'hui, c'est enseigner dans les classes les plus chargées d'Europe avec des salaires parmi ceux les plus bas des pays de l'union européenne tout en travaillant davantage, puisque les enseignants français font aussi plus d'heures de cours que leurs homologues européens. Avec de telles conditions, on se demande bien pourquoi le métier d'enseignant n'est plus attractif. Rappelons quelques chiffres sur les effectifs, puisqu'ils seront un des sujets de ce CDEN et sont aussi un argument brandi par le gouvernement depuis quelques semaines pour essayer de justifier de nouvelles suppressions de postes.

Que cela soit dans le 1er ou le 2nd degré, les classes françaises accueillent en moyenne plus d'élèves qu'ailleurs en Europe et cela, malgré de nombreux établissements classés en éducation prioritaire. Dans le 1er degré, la moyenne française est de 22 élèves par classe alors qu'elle est à 19 en Europe. Dans le Nord, cette moyenne dans les écoles, hors réseau éducation prioritaire, est toujours très supérieure à 22, même en ignorant les élèves d'Ulis, même en ignorant les élèves de toute petite section. En REP et REP+, le dédoublement en grande section, CP et CE1 permet à peine de passer sous les 18 élèves/classe, alors que les 25 points de retard sur l'IPS médian en France. Au collège, ce n'est pas mieux, la moyenne européenne est de 21 élèves par classe pendant qu'en France cette moyenne est quasiment à 26 élèves par classe. Rappelons aussi qu'en 1980, cette moyenne n'était que de 23,5 élèves par classe dans les collèges du pays et que depuis elle n'a pas cessé d'augmenter.

La baisse démographique annoncée devrait donc être enfin l'occasion de baisser les effectifs dans les classes françaises, à l'école et au collège, et non un argument pour supprimer des postes, comme ce qu'on l'en entend depuis quelques semaines. Cet argument ne tient pas, a-t-on créé des postes lorsqu'il y avait plus d'élèves dans le secondaire ? La réponse est non ! Depuis 2017, dans le second degré, 8865 postes ont été supprimés alors que les effectifs ont augmenté de 7441 élèves. En bref, quand ça baisse, le gouvernement veut supprimer des postes d'enseignants et quand ça monte, il en supprime également. Ce n'est pas la démographie qui guide les décisions gouvernementales, mais bien des choix politiques : faire des économies sur les dos des élèves, des personnels et d'une École déjà dans une crise profonde. L'École est à un point de bascule, le 1er Ministre, Michel Barnier, la pousse dans la vide quand il annonce 4000 suppressions de postes d'enseignants pour la rentrée 2025. Si les effectifs baissent, il faut en profiter pour baisser significativement les effectifs dans les classes à l'école et au collège afin de permettre aux élèves de retrouver de bonnes conditions pour étudier et aux personnels, de bonnes conditions pour travailler. C'est aussi cela vouloir redonner de l'attractivité au métier d'enseignant.

Et comme le mépris n'a pas de limite ces dernières années lorsqu'il s'agit de taper sur les fonctionnaires, et les enseignants en particulier, des ministres à un ancien président, en passant par des députés et des sénateurs, tous y vont de leurs petites phrases pour alimenter un bashing contre les profs et les fonctionnaires. Ainsi, vouloir faire passer les fonctionnaires ou les enseignants pour des agents qui ne travailleraient que 6 mois par an ou pour des « élèves » qui sèchent les cours et bénéficient d'arrêts maladie de complaisance, en s'appuyant sur des arguments mensongers et des chiffres tronqués, est totalement scandaleux et n'est pas digne d'un ministre ou de ceux qui dirigent ou ont dirigé le pays.

Le bilan de l'année scolaire précédente et les orientations générales de la rentrée 2025 vont nous être présentés lors de ce CDEN. La FSU tient à alerter sur l'état de fatigue, de découragement, d'exaspération, parfois de détresse et de souffrance, dans lequel se trouve de plus en plus de personnels dans les établissements, faute de

pouvoir exercer pleinement leurs missions et leurs métiers correctement, usés de tenir le système à bout de bras depuis plusieurs années et de subir encore, aujourd'hui, des attaques de ceux qui devraient les défendre.

Dans le second degré, les effectifs augmentent dans les classes alors que les difficultés rencontrées par les élèves sont de plus en plus nombreuses et multiples. D'ailleurs, pour la première fois depuis longtemps - depuis 2006 au moins - les collèges du nord voient leur effectif moyen par classe dépasser le chiffre de 24 élèves, il est de 24,12 pour être précis d'après les documents préparatoires. Année après année, réforme après réforme, le nombre d'élèves par classe ne cesse d'augmenter. Depuis 2017, les seuils théoriques d'ouverture de classe dans tous les groupes de collèges ont augmenté, notamment pour les collèges REP+ et REP ou pour les collèges ayant les plus faibles IPS. Les collèges du 1er groupe ont vu leur seuil d'ouverture de division passer de 22,99 élèves en 2017, à 23,49 en 2021, puis à 23,99 pour cette rentrée 2024. Les collèges du 2ème groupe, eux, sont passés de 24,99 élèves à 25,49. Ces augmentations d'effectifs n'ont pas pour autant amélioré les effectifs dans les collèges des deux autres groupes qui voient leur effectif classe atteindre très souvent 30 élèves, voire plus, avec des élèves relevant de l'inclusion et non comptabilisés dans les effectifs dans les DGH des collèges.

Tout cela semble un peu théorique, mais n'oublions pas que nous sommes dans un département où les difficultés sociales sont nombreuses et très présentes, que nous sommes le département dans lequel, on trouve le plus de collèges en éducation prioritaire renforcée, que nous sommes juste derrière Créteil concernant le nombre de collèges en éducation prioritaire. Baisser les effectifs dans les classes, améliorer les conditions de travail des élèves et des personnels doit être une priorité. C'est pour cela, Monsieur le Directeur Académique, à l'heure où la rentrée 2025 se prépare, que la FSU renouvelle sa demande de l'année dernière. A savoir, de faire le choix de baisser les seuils d'effectifs par classe pour toutes les catégories d'établissements et en y incluant également les effectifs des élèves en ULIS. L'inclusion des élèves à besoins particuliers s'organise dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes. De nombreux collègues sont en souffrance, quand ce ne sont pas les élèves qui le sont également, faute de moyens d'accompagnement suffisants et d'effectifs trop élevés dans les classes.

Ce qui n'est pas théorique actuellement, ce sont les dotations de fonctionnement pour l'année 2025 qui sont arrivées dans les établissements. Les baisses des montants versés par le département donnent le tournis. D'après les retours que nous avons, elles sont de 30 % à plus de 70 %, obligeant de nombreux établissements à ponctionner dans leur fonds de roulement pour combler une partie des pertes. Un collège, par exemple, voit le montant versé de sa dotation passer de 211 000 € à 65 500 €. La FSU ne défend pas la constitution et le maintien de fonds de roulement importants dans les établissements, mais dénonce le changement de pratiques concernant ces prélèvements et les baisses de dotations décidées unilatéralement par le département. La FSU appelle donc les conseils d'administration des collèges du Nord, à voter contre les budgets qui dégraderaient les conditions de travail des personnels et des élèves, qui diminueraient l'offre éducative et pédagogique des établissements.

Dans le Premier degré, l'annonce de la suppression de plus de 3000 postes doit toutes et tous nous alerter sur les conditions de travail des collègues et sur les effectifs par classe à la rentrée. La baisse démographique ne peut justifier toutes ces suppressions, au regard de la situation dégradée du service public d'éducation. L'accueil des élèves en situation de handicap, en ULIS et dans les autres classes nécessitent davantage de moyens et des personnels formés. Cette formation fait défaut compte tenu du manque de personnels pour le remplacement. Nous attendons toujours le groupe de travail relatif à leur répartition dans le département. Cette situation ne favorise pas l'attractivité du métier, c'est le moins que l'on puisse dire. Les difficultés de mobilité, liés en partie aux suppressions de poste et aux conditions salariales, favorise le recours aux contractuels, qui finissent pas renoncer à une éventuelle titularisation pour ne pas à quitter leur bassin de vie. Pour un salaire à peine supérieur au SMIC, on peut l'entendre. Néanmoins à cette rentrée 2024, ce sont près de 200 collègues, dont le contrat n'a pas été renouvelé à la rentrée et qui ont attendu, plusieurs semaines, les documents administratifs nécessaires à l'obtention de leurs allocations chômage, faute de moyens administratifs suffisants. Cette précarisation de la précarité est insupportable.

Baisse de moyens et de dotations, suppressions de postes, jours de carence, gel du point d'indice, suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, la GIPA... N'en jetez plus, les attaques contre les fonctionnaires, contre les enseignants, contre les services publics volent en escadrille en ce moment. C'est un nouvel étage, après tant d'autres depuis 2017, de la politique anti-fonctionnaire du gouvernement alors même que les fonctionnaires tiennent à bout de bras des services publics exsangues. Cette politique est nuisible à l'intérêt général, car elle dégrade un peu plus encore l'attractivité des métiers de la fonction publique et donc, au final, les services publics et l'intérêt de toute la population. Face à ces attaques et à cette austérité, la FSU est déterminée à construire une mobilisation forte la plus large possible en l'inscrivant dans la durée. Elle appellera rapidement les personnels à se mobiliser pour les salaires, les conditions de travail et les métiers dans l'enseignement et dans la fonction publique, la FSU exige revalorisation et respect !